

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'alimentation,  
de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire

## ARRÊTÉ

portant nomination au conseil scientifique de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-12 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse du 28 mars 2010.

## ARRÊTE

### Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'École vétérinaire de Toulouse en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Michel FOUGEREAU, professeur des universités honoraires ;
- M. Thierry PINEAU, chef du département santé animale de l'INRA ;
- M. Jean-Charles FAYE, directeur de recherche INSERM ;
- M. Jacques GRASSI, directeur de recherche CEA/INSERM ;
- M. Jacques IZOPET, professeur d'université-praticien hospitalier au CHU Purpan ;
- M. Frédéric LONGO, docteur vétérinaire, Pierre Fabre recherche ;
- Mme Emmanuelle MAGUIN, directeur de recherche, chef du département MICA de l'INRA ;
- M. Dominique MARTINEZ, directeur de recherche au CIRAD ;

- M. Bernard SALLES, professeur à l'Université de Toulouse 3, directeur de la TGU ToxAlim ;
- Mme Isabelle SCHWARTZ, directeur de recherche à l'INRA ;
- Mme Martine YERLE, directeur de recherche à l'INRA, UMR 444.

## Article 2

Le directeur de l'École nationale vétérinaire de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le

**28 AVR. 2011**

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire,  
Pour le ministre et par délégation,  
la directrice générale de l'enseignement et  
de la recherche

Marion ZALAY

